



25 SEP. 2018

L'honorable Kevin Sorenson
Président, Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Président,

Conformément à l'ordre permanent 109 de la Chambre des communes et au nom du gouvernement du Canada, c'est avec plaisir que je réponds au rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé « Rapport 5 – La préparation des délinquantes à la mise en liberté – Service correctionnel Canada (SCC) », Automne 2017 : Rapports du vérificateur général du Canada, déposé le 30 mai 2018.

Répondre aux besoins uniques et diversifiés des délinquantes en établissement fédéral est au cœur du travail correctionnel au Canada depuis *La création de choix*, le rapport inédit déposé en 1990 par le Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale. Les cinq principes directeurs énoncés dans ce rapport seraient le fondement d'une stratégie correctionnelle pour les femmes : pouvoir contrôler sa vie; des choix valables et responsables; le respect et la dignité; des environnements de soutien; et une responsabilité partagée. L'acceptation unanime des recommandations du rapport par le gouvernement a signalé un véritable changement de cap dans la façon d'aborder les services correctionnels pour femmes. Même si des progrès majeurs ont été réalisés à tous égards dans ce domaine, les recommandations du vérificateur général du Canada et du Comité permanent des comptes publics soulignent l'importance de la responsabilité partagée de même que l'impératif d'un engagement collectif renouvelé pour améliorer les résultats de la réinsertion sociale des délinquantes, surtout autochtones.

Vous n'ignorez pas que le gouvernement a accepté toutes les recommandations du vérificateur général, ni que le SCC a dressé un plan d'action de la direction pour y répondre intégralement. À mesure que ces plans seront mis en œuvre, je vais exiger que le SCC rende des comptes quant à produire des résultats pour le gouvernement et en faire rapport à la population canadienne. De ce fait, j'accepte les neuf recommandations adressées au gouvernement dans votre rapport du 30 mai 2018. Comme le premier ministre l'a souvent répété, nous avons la responsabilité collective de tenir nos promesses et de donner de vrais résultats à la population.

.../2

Votre rapport est une précieuse contribution à cet égard à l'heure où le gouvernement continue de moderniser le système correctionnel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Ralph Goodale, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile